

# Calendrier des stages



*Instituts Universitaires  
de Technologie 1 & 2  
Grenoble*

1<sup>ère</sup> année de DUT

2<sup>ème</sup> année de DUT

Année spéciale

Licence professionnelle

Autres diplômes



2017 / 2018

# CALENDRIER DES STAGES

	Sept 2017	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 2018	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
<b>Chimie</b>												
DUT - 2ème année										10 semaines du 16/04 au 22/06		
<b>Génie Civil - Construction Durable</b>												
DUT Génie Civil - Construction Durable 1ère année											4 semaines du 18/06 au 13/07	
DUT Génie Civil - Construction Durable 2ème année								8 semaines du 02/04 au 25/05				
Licence Professionnelle - Métiers du BTP : bâtiment et construction - Conduite de travaux en bâtiment					1ère période : du 04/12 au 02/02			2ème période : du 05/03 au 30/04				
Licence Professionnelle - Métiers du BTP : génie civil et construction Conduite de travaux en travaux publics					1ère période : du 04/12 au 02/02			2ème période : du 05/03 au 30/04				
<b>Génie Electrique et Informatique Industrielle</b>												
DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle - 2ème année										10 semaines du 16/04 au 22/06		
Licence Professionnelle Electricité et Energie – Parcours Batiments connectés et Gestion Intelligente de l'Énergie								12 semaines minimum à partir du 29/01/2018 Semaines 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 25, 26.				
Licence Professionnelle Electronique : Microélectronique Optronique – Parcours Microélectronique								12 à 16 semaines du lundi 29/01 au vendredi 22/06, semaines 5 à 8, 10 à 11, 14 à 19 et 22 à 25				
Licence Professionnelle Electronique : Microélectronique Optronique – Parcours Optronique								12 à 16 semaines du lundi 29/01 au vendredi 22/06, semaines 5 à 8, 10 à 11, 14 à 19 et 22 à 25				
Licence Professionnelle Electronique : Communication, Systèmes Embarqués Automatique et Informatique Industrielle – Conception des Systèmes Embarqués								16 semaines minimum, du lundi 08/01/18 au 29/06/18, semaines: 2,4,5,8,9,12,13-19,22,24-26				
Licence Professionnelle Automatique et Informatique Industrielle - Parcours Test et Mesures CEM et Aéronautique								16 semaines minimum, du lundi 08/01/18 au 29/06/18, semaines: 2,4,5,8,9,12,13-19,22,24-26				
Licence Professionnelle Performance Energétique et environnementale des Bâtiments								12 semaines à partir du 05/02/18 au 29/06/18, avec 5 semaines d'interruption pour revenir en formation (S10, 11, 12,17 et 18)				

# CALENDRIER DES STAGES

	Sept 2017	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 2018	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
<b>Génie Mécanique et Productique</b>												
DUT Génie Mécanique et Productique - 2ème année										10 semaines du 09/04 au 23/06		
Licence Professionnelle - Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels Contrôle, métrologie, management de la qualité					14 semaines en entreprise du 22/01/18 au 06/07/18 S4, 5, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27							
<b>Génie Thermique et Energie</b>												
DUT Génie Thermique et Energie - 2ème année										10 semaines du 09/04 au 22/06		
Licence Professionnelle de l'Energétique, de l'Environnement et du Génie Climatique - Conduite et Gestion d'Opérations en Thermique du Bâtiment					16 semaines à partir du 02/01/18							
Licence Professionnelle Installations Frigorifiques et de Conditionnement d'Air					16 semaines à partir du 02/01/18							
<b>Mesures Physiques</b>												
DUT Mesures Physiques - 2ème année										10 semaines du 09/04 au 23/06		
DUT Mesures Physiques - 2ème année - Semestre décalé			10 semaines du 13/11 au 02/02 (si 2 semaines d'interruption à Noël)									
<b>Métiers du Multimédia et de l'Internet</b>												
DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet - 2ème année										10 semaines du 16/04 au 22/06		
Licence Professionnelle - Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels Services Mobiles et Interface Nomade					15 semaines du 02/01 au 22/06							
<b>Réseaux et Télécommunications</b>												
DUT Réseaux et Télécommunications - 2ème année										10 semaines du 09/04 au 23/06		
Licence Professionnelle - Métiers des réseaux informatiques et télécommunications Réseaux informatiques, mobilité, sécurité										16 semaines du 19/03 au 06/07		

# CALENDRIER DES STAGES

	Sept 2017	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 2018	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
<b>Carrières Juridiques</b>												
DUT - 1ère année										du 18/06 au 29/06		
DUT - 2ème année					du 03/01 au 27/02							
<b>Carrières Sociales</b>												
DUT Assistance Sociale - 1ère année				du 04/12 au 26/01				du 16/04 au 06/07				
DUT Assistance Sociale - 2ème année					du 08/01 au 06/04							
DUT Assistance Sociale - 3ème année		du 04/09/17 au 02/02/2018										
DUT Education spécialisée - 1ère année				du 04/12 au 26/01				du 16/04 au 06/07				
DUT Education spécialisée - 2ème année					du 02/01 au 30/03							
DUT Education spécialisée - 3ème année										du 18/06/18 au 01/02/2019		
DUT Animation Sociale et Socio-Culturelle - 1ère année								du 16/04 au 06/07				
DUT Animation Sociale et Socio-Culturelle - 2ème année					du 02/01 au 30/03							
Licence Professionnelle - Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques - Parcours Gérontologie								du 01/03 au 31/05 <small>(modulations possibles : 12 semaines minimum et 16 semaines maximum)</small>				
<b>Gestion des Entreprises et des Administrations - Grenoble</b>												
DUT GEA Grenoble - 2ème année										Entre le 04/06 et le 07/09 pour une durée totale de 10 semaines		
Licence Professionnelle - Métiers des administrations et collectivités territoriales - Parcours Management et Pilotage des Services Administratifs								12 semaines de mars à juin				
<b>Gestion des Entreprises et des Administrations - Vienne</b>												
DUT GEA Vienne - 2ème année								du 09/04 au 15/06				
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité - Parcours fiscalité		12 semaines entre octobre et juin										

# CALENDRIER DES STAGES

	Sept 2017	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 2018	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
<b>Information-Communication</b>												
DUT - 1ère année										du 04/06 au 29/06		
DUT - 2ème année								du 09/04 au 08/06				
Licence Professionnelle - Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques								du 26/03 au 22/06				
Licence Professionnelle - Responsable des ressources et des projets : littérature et documentation pour la jeunesse								du 26/03 au 22/06				
<b>Informatique</b>												
DUT - 2ème année								du 16/04 au 22/06				
DUT - Année spéciale										du 18/06 au 24/08		
DUT - Rentrée décalée			du 30/10 au 19/01				OU			du 18/06 au 24/08		
<b>Statistique et Informatique Décisionnelle</b>												
DUT - 2ème année								09/04 au 29/06 10 semaines minimum				
Licence Professionnelle - Etudes Statistiques, Sondages et Marketing								du 16/04 au 31/08				
Licence Professionnelle - Etudes Statistiques et Systèmes d'Information Géographique										12 à 16 semaines du 22/05 au 07/09		

# CALENDRIER DES STAGES



	Sept 2017	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 2018	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
<b>Techniques de Commercialisation</b>												
DUT - 1ère année									du 07/05 au 25/05			
DUT - 2ème année								du 16/04 au 08/06				
DUT - Année Spéciale									du 02/05 au 06/07			
<b>Centre de Préparation à l'Expertise Comptable - Grenoble</b>												
Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)											8 semaines	
Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)					12 semaines en dehors de la période des cours							
Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité - Parcours fiscalité					12 semaines de stage à 35h (3 jours en entreprise/ 2 en formation)							



## Réglementation et obligations de l'employeur

Les stages, obligatoires ou non, font l'objet d'une convention conclue entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil, le tuteur de stage et l'établissement d'enseignement.

Le stagiaire n'est pas lié par un contrat de travail à l'entreprise qui l'accueille et n'a pas le statut de salarié.

Son passage en entreprise a un but pédagogique et de formation, même s'il peut être tenu d'exécuter des tâches à caractère professionnel. Aucune convention de stage ne peut être conclue pour remplacer un salarié en cas d'absence, pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, ou pour occuper un emploi saisonnier.

La gratification est calculée à l'heure de présence effective de l'étudiant.

Elle est déclenchée à compter du 45ème jour, soit la 309ème heure.

Le taux horaire de la gratification, applicable à compter du 01/09/2015, est de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale soit 3,60€ de l'heure.

Au-delà de ce montant, des cotisations sociales seront dûes pour la partie excédante.

+ d'information sur : <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises>

### Contact Guichet Unique

iut-guichet-unique@univ-grenoble-alpes.fr

### Contact Club Entreprises de Grenoble

marion@clubentreprisesgrenoble.fr

04.76.28.47.32

### Site Internet

[www.clubentreprisesgrenoble.fr](http://www.clubentreprisesgrenoble.fr)